

Tubes et tubettes

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'ANNIVERSAIRE DU 2 MARS



GUERRES DE BOURGOGNE (1465-1476). — La bataille de Grandson.¹

La rivalité de trois puissants souverains, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, le roi de France et l'empereur d'Allemagne, d'une part, le besoin d'expansion des Suisses, de l'autre, étaient depuis longtemps pour la paix de l'Europe une menace perpétuelle.

Placé au milieu de ces rivalités, le Pays de Vaud devint en quelque sorte le champ clos où se régla le différend.

Au commencement de 1475, les Suisses, au cours d'une expédition en Franche-Comté, s'étaient emparés de tout une partie du Pays de Vaud, entre autres de Grandson. En février 1476, Charles le Téméraire reprenait cette place forte. Mais, le 2 mars, après un combat sanglant, où l'armée du duc fut mise en déroute, Grandson et son château retombaient, et pour toujours, au pouvoir des Suisses. Le duc dut s'enfuir à Nozeroy. La bataille de Morat (22 juin) et celle de Nancy (5 janvier 1477), où le duc fut tué, mirent fin aux guerres dites de Bourgogne.

¹ Ce cliché est extrait d'une petite plaquette éditée à l'occasion des fêtes du Centenaire vaudois, en 1903, par la maison Krieg & Cie, à Lausanne.

Sommaire du N° du 28 février 1914 : La bataille de Grandson. — Tubes et tubettes (V. F.). — Comment Poste volliai rindrè son derraï conto (S. G.). — Juré (B. Stenna). — Ce que chantaient nos bons aïeux. — Le « progrès ». — A propos de l'aigle vaudois. — Pour vous, mesdames ! On boit. — Les phases de l'amour.

TUBES ET TUBETTES

La Société suisse des Chapeliers détaillants — qui s'est réunie à Lausanne le 15 février — a pour organe un journal bilingue, *Le Gibus*. Ce nouveau périodique paraît « selon les besoins ». Il est tiré en un petit nombre d'exemplaires à la machine à écrire. Son rédacteur, un aimable Bâlois, écrit avec une égale virtuosité l'allemand commercial et le « faux romand ». Toutefois, s'aidant de diverses encyclopédies françaises, il a glissé dans ses colonnes un article assez lisible sur les origines du chapeau de soie. Nous en détachons les passages suivants, qui ne manquent pas d'intérêt :

On pouvait lire dernièrement, dans un grand nombre de journaux, que Londres, ou, pour mieux dire, la presse londonienne, s'appêtait à célébrer

dignement le centenaire du chapeau de soie. La *Pall Mall Gazette*, dont l'article fut reproduit par tous ses confrères, revenait à ce propos sur la fameuse aventure du mercier Hetherington, que, pour la circonstance sans doute, elle avait qualifié de chapelier. Nous ne rappellerons pas cette histoire bien connue du mercier parcourant les rues de Londres coiffé d'un tube, bafoué par la foule, vilipendé et finalement arrêté et condamné à une forte amende pour port de... chapeau prohibé.

Longtemps avant l'Angleterre, la France, vers 1890, fêta le centenaire du chapeau de soie, introduit dans ce pays par Franklin en 1790.

Mais, d'après Barberet, il faut encore remonter de quelques années pour arriver à l'origine du chapeau de soie.

C'est, en effet, vers 1760 que Florence fabriqua les premiers chapeaux de ce genre. L'Italie, l'Espagne et l'Amérique les ont connus longtemps avant la France. Les mauvais procédés de fabrication, autant que la basse qualité des matières employées, empêchèrent cette industrie de se développer dans ces pays. Les chapeaux étaient montés sur une toile bougram plus ou moins épaisse et, pour rendre les bords plus résistants, on y collait des feuilles de papier.

Les Anglais, les premiers, eurent l'idée de mon-

ter les chapeaux de soie sur feutre, mais leurs procédés de fabrication furent loin de valoir ceux que la France utilisa dès ses premiers essais dans ce genre.

Ce fut en 1822 que Mierque et Dulon, l'un médecin, l'autre propriétaire, et par conséquent bien peu compétents en chapellerie, importèrent d'Angleterre l'idée du chapeau peluche monté sur feutre. Habitant tous deux à Auduze (Gard), ville essentiellement chapelière, ils prirent, le 30 décembre 1822, un premier brevet. Après quelques années d'études et d'exploitation, ils purent perfectionner leur production et, en 1828, demandèrent un second brevet.

Ajoutons que le chapelier français Gibus inventa le chapeau claqué, haut de forme qui, grâce à des ressorts placés à l'intérieur de la coiffe, peut se replier sur lui-même.

Gibus s'est immortalisé, et son nom se donne aujourd'hui à tout haut de forme, à claqué ou non.

Chapeau de soie, haut de forme, gibus, claqué, ce couvre-chef a encore été baptisé dans le langage populaire : cylindre, tuyau de poêle, tube (chez nous, tube ou tubette), galurin, terme d'argot s'appliquant d'ailleurs à tous les genres de chapeaux. Chez les Allemands, le haut de forme s'appelle communément « tuyau d'ange ».

En dépit de sa laideur, le gibus continue d'être le chapeau de cérémonie. Les routelets nègres le portent avec fierté. Il est d'autre part la coiffure habituelle des cochers de fiacres dans les grandes villes, ainsi que des ramoneurs d'Allemagne et de Suisse allemande.

Le Vaudois s'en coiffe avec résignation, aux noces et aux enterrements. Il a toujours l'air de se remémorer le dicton : *Biau tsapi, pouette dzein*.
V. F.

Pas la même chose. — Un jeune paysan vient en compagnie de sa mère à Lausanne. Ils font des emplettes dans divers magasins. Ils visitent surtout d'anciennes maisons, celles où l'on est encore poli avec les clients.

Le patron, les commis, prodiguent à la bonne femme remerciements et salutations : « Bonjour, madame » ; « Merci bien, madame » ; « A une autre fois, madame », etc., etc.

Le jeune paysan n'en revient pas de tant de civilités.

Une fois dans la rue, il fait :

— Alors, dis, mère, tu es donc une dame, toi ?

— Mais oui, petit bobet ; qu'est-ce que tu croyais que j'étais ?

— Je croyais que tu étais une femme.

Horoscope (mars). — Ceux qui naissent en ce mois sont en général fortement constitués pour résister à la douleur et à la fatigue. Ils ont un ennemi à combattre, car ils pourraient devenir du nombre de ceux dont il est dit : « Ils font un dieu de leur ventre. »